

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

Numéro 155- Juillet 2012

CAP Locale n°1 du 10 juillet 2012

Mutations des cadres A

Filière fiscale

S
P
É
C
I
A
L

Hé oui les CAP s'enchaînent à une cadence infernale ...les élus en CAP vont de réunions de préparation (au cours desquelles sont communiqués des éléments sur les effectifs, les vacances d'emplois, etc), en préparation proprement dite, puis en commission.....

Nos services RH sont débordés parce que bien entendu cela engendre un travail en amont conséquent.... alors forcément il y a des loupés. Les êtres humains ne sont pas de machines..... Quoi qu'en pense certains, il est normal que nous le disions. Parce que cela ne facilite pas la charge de travail induite par tous les changements, pour chacun des élus.

Du côté des RH, la prochaine fusion et réorganisation des services apportera-t-elle un peu de répit à nos collègues ? Pas sûr



Pour le mouvement de la filière fiscale, un seul critère d'affectation est utilisé par l'Administration :

- L'ancienneté administrative

Les postes à pourvoir au 1^{er} septembre 2012 en Loire-Atlantique :

Ces vacances ont différentes origines : promotions IP ou IDIV, départs en retraites, mutation :

- 26 postes : 22 sur la résidence de Nantes, 1 sur la résidence d'Ancenis et 4 sur la résidence de Saint-Nazaire.

Le projet de mouvement :

Sachant que les cadres A (FF) sont mutés au niveau national sur une résidence et une spécialité, l'administration propose les mouvements suivants : :

- Ancenis Gestion : 1 ;
- Direction : 2 ;
- Nantes Gestion : 6 ;
- Nantes Contrôle : 9 ;
- Nantes Cad : 1 ;
- Nantes FI : 2 ;
- St Naz Contrôle : 4

P
CONTRE
OU
U
R

A

Vote **FO** DGFIP44 : **POUR**
(le critère de l'ancienneté administrative étant respecté)

